

Finances

REF : DAF2016023

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe du SSIDPAAH

EXPOSE :

Le budget annexe du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) présente un résultat global déficitaire de - 50 527,18 € au terme de l'exercice 2015.

Ce résultat global correspond à la contraction :

- du résultat déficitaire de - 54 192,98 € pour l'activité « personnes âgées »
- du résultat excédentaire de 3 665,80 € pour l'activité « adultes handicapés »

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M22, applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux, il est proposé au Conseil municipal d'approuver l'affectation de ces résultats de la manière suivante :

- affectation de l'intégralité du déficit de l'activité « personnes âgées » (- 54 192,98 €) à la réserve de compensation (compte 10686),
- affectation de l'intégralité de l'excédent de l'activité « personnes âgées » (3 665,80 €) à la réserve de compensation (compte 10686).

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, **ROZENBERG Silvère,** Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Sozig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du contrôle de gestion

Finances

REF : DAF2016023

Signataire : JB

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2015 du budget annexe du SSIDPAAH

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu le compte administratif 2015 du budget annexe SSIDPAAH (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés)

A l'unanimité, M. BIDAL et Mme LENOURY s'étant abstenus

DELIBERE :

CONSTATE que le compte administratif 2015 du SSIDPAAH présente un résultat global déficitaire de - 50 527,18 € ainsi réparti :

- activité relative aux « adultes handicapés » : excédent de 3 665,80 €
- activité relative aux « personnes âgées » : déficit de - 54 192,98 €

DECIDE d'affecter ce résultat de la manière suivante :

	001-Adultes handicapés	002 -Personnes âgées
Déficit financé par reprise sur la réserve de compensation (compte 10686)		- 54 192,98 €
Excédent affecté à la réserve de compensation (compte 10686)	3 665,80 €	

Reçu en préfecture : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24.06.2016

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



L'adjointe déléguée
Sophie VALLY

